



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E160736

VALABLE JUSQU'AU 16/11/2024

ÉDITÉ LE 19/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 26/05/2015

Forme juridique : SARL

Capital : 5 200

Registre du commerce ou répertoire des métiers : RM

Siret : 811 578 202 00012

Code NACE : 4120A

Numéro caisse de congés payés : 11168798

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 20760506004

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 20760506004

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/12/2022

Raison sociale : CTP BAT

3 RUE RENE MUGNIER
71100 ST REMY

Téléphone : 06 41 19 27 51

Portable : 06 41 19 27 51

Site Internet :

E-mail : ctp.bat71@gmail.com

Responsabilité légale :

CHTIOUI ATEF GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 8

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	08/02/2021
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	08/03/2024
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	17/11/2020
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	08/02/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Pompe à chaleur : chauffage	08/03/2024
<input type="checkbox"/> Chauffe-Eau Thermodynamique	08/03/2024
<input type="checkbox"/> Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	08/02/2021
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	08/02/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE MACON
94, RUE DE LYON
71000 MACON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.